

Service porteur : Cabinet de la Présidente
Vice-présidence : Recherche

DÉLIBÉRATION n° CA-06-07-2026-06.2 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 juillet 2026

Volet spécifique du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2026-2030 – CNRS

Le Conseil d'administration

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Contexte :

Le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est désormais l'unique outil de dialogue contractuel entre l'État et les universités. Il fixe la trajectoire de l'université à 5 ans.

Le COMP comporte trois volets spécifiques en annexe, portant chacun sur un partenariat spécifique :

- Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine ;
- CNRS ;
- Inserm.

Objet de la décision :

Le volet spécifique CNRS a vocation à traduire, dans le cadre du COMP, les convergences stratégiques identifiées conjointement par les partenaires, dans le respect des compétences, de la personnalité morale et des orientations scientifiques propres à chaque établissement. Le CNRS est un partenaire scientifique structurant, accompagnant l'Université de Poitiers dans la consolidation de sa stratégie scientifique et dans le renforcement de sa capacité de développement. A ce titre, le partenariat est un élément central du COMP 2026-2030 de l'université de Poitiers.

Dans le cadre du COMP 2026-2030, les deux partenaires entendent renforcer ce partenariat stratégique afin de produire une recherche scientifique de haut niveau, structurer la recherche autour de thématiques différenciantes, renforcer la participation aux programmes européens, développer la valorisation et l'innovation, soutenir le transfert des connaissances vers la société et contribuer au développement scientifique et économique du territoire.

Les axes scientifiques stratégiques du partenariat fixés dans le volet spécifique portent sur :

- La durabilité comme marqueur scientifique historique ;
- L'éducation et la transmission des savoirs comme marqueur scientifique du site de Poitiers ;
- Le numérique en lien avec les données et de l'IA et l'interdisciplinarité ;
- Innovation, transfert et valorisation ;
- Structuration de la recherche et ressources humaines.

Les objectifs stratégiques 2026-2030 portent sur le renforcement des signatures scientifiques à travers une politique incitative ; l'accompagnement des chercheurs dans la participation aux programmes de financement européens ; l'accompagnement de la mutation des recherches avec l'usage des bases de données (centre de ressource) et le soutien à l'ouverture des codes et logiciels issus de la recherche ; le développement d'un guichet unique pour un accès facilité du chercheur aux unités de service, à la valorisation, à la science ouverte, aux interactions science et société ; l'articulation de la démarche SAPS avec d'autres actions stratégiques de l'établissement ; le développement et la consolidation de la SATE PROPULSE pour l'accompagnement des chercheurs et créer un écosystème permettant l'identification claire et le déploiement des plateformes de recherche et d'innovation.

Nature de la décision :

Pour décision.

Vote :

Soumis à la majorité simple.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité, selon le décompte suivant :

- 25 votants
- 4 abstention(s)
 - 21 suffrages exprimés :
 - 21 voix pour
 - 0 voix contre

Fait à Poitiers, le 6 juillet 2026
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL



Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités, le 10/07/2026

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



CNRS – Université de Poitiers Volet spécifique Contrat d’objectifs, de moyens et de performance 2026–2030
--

LE PRESENT VOLET SPECIFIQUE A VOCATION A TRADUIRE, DANS LE CADRE DU COMP, LES CONVERGENCES STRATEGIQUES IDENTIFIEES CONJOINTEMENT PAR LES PARTENAIRES, DANS LE RESPECT DES COMPETENCES, DE LA PERSONNALITE MORALE ET DES ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES PROPRES A CHAQUE ETABLISSEMENT.

1. CADRE GENERAL DU PARTENARIAT

Le partenariat entre le CNRS et l’université de Poitiers constitue un élément structurant de la stratégie scientifique de l’établissement et un levier majeur de son positionnement dans le paysage national de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation. Il se traduit par la convention bilatérale CNRS–Université de Poitiers 2020–2027.

La collaboration s’inscrit dans l’envergure européenne de l’établissement notamment au travers des 3 objectifs de développement durable (ODD) : Santé et bien-être, Education de qualité et Villes et communautés durables. Elle s’appuie sur 12 structures de recherche communes (unités mixtes, structures d’appui), principalement dans les domaines de l’écologie et environnement, de la biologie, de l’ingénierie, de l’énergétique, de l’électronique, du numérique, des mathématiques et des sciences humaines et sociales.

En 1996, les partenaires ont créé (avec l’ISAE-ENSMA et en partenariat depuis avec le CHU de Poitiers) un guichet unique d’accompagnement des chercheurs, le Service du partenariat et de la Valorisation de la recherche (SPVR), pleinement mutualisé.

Dans le cadre du COMP 2026–2030, les deux partenaires entendent renforcer ce partenariat stratégique afin de :

- produire une recherche scientifique d’excellence ;
- structurer la recherche autour de thématiques différenciantes ;
- renforcer la participation aux programmes européens de recherche ;
- développer la valorisation et l’innovation ;
- soutenir le transfert des connaissances vers la société ;
- contribuer au développement scientifique et économique du territoire.

2. POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE COMMUN

Le partenariat vise à mobiliser le carré de la connaissance formation-recherche-innovation-diffusion en réponse aux trois ODD. Il s’agit de renforcer les priorités scientifiques autour de la durabilité, de l’éducation et de la transmission des savoirs, mais aussi des sciences du numérique et de la santé.

Cette stratégie vise à positionner l’université de Poitiers comme établissement de référence dans les grands domaines de recherche comme :

- l'étude des propriétés des matériaux à différentes échelles, du nanoscopique (structure atomique) au macroscopique (composants structuraux) ;
- les recherches fondamentales dans le domaine des fluides et de l'énergétique, notamment pour les applications aéronautiques et spatiales, les transports terrestres, l'énergie et l'environnement ;
- la recherche en génie mécanique et sur les systèmes complexes (cobotique, bioingénierie, robotique, etc.) ;
- la chimie durable, notamment la synthèse de molécules et de matériaux selon des procédés économes en atomes et en énergie, ainsi que l'étude de leurs interactions avec les milieux naturels (réactivité, transfert, bioaccumulation, persistance, etc.) ;
- l'étude des écosystèmes fossiles, en retraçant les interactions anciennes et complexes entre climat, géologie, végétation et vertébrés ;
- la recherche fondamentale et appliquée en mathématiques, en interaction avec les sciences expérimentales ;
- les recherches sur la cognition et les apprentissages, notamment dans le champ de l'éducation ;
- l'étude du monde médiéval ;
- l'analyse des migrations internationales, notamment à travers les approches géographiques ;
- la synthèse et l'analyse d'images, ainsi que le développement de méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données de nature variée.

Le CNRS est l'un des trois organismes nationaux de recherche partenaire du site, contribuant à la structuration scientifique, au rayonnement et à l'attractivité du site.

3. AXES SCIENTIFIQUES STRATEGIQUES DU PARTENARIAT

AXE 1 – DURABILITE : MARQUEUR SCIENTIFIQUE HISTORIQUE

La durabilité sous toutes ses formes est un fil directeur structurant du partenariat. Elle couvre les thématiques scientifiques sur l'environnement, les transports et mobilités durables, les matériaux, l'énergie, la paléontologie et l'écologie évolutives, les patrimoines culturels.

Les objectifs sont de combiner les enjeux environnementaux, patrimoniaux et sociétaux par une approche intersectorielle et de renforcer le transfert des connaissances.

AXE 2 – EDUCATION ET TRANSMISSION DES SAVOIRS : MARQUEUR SCIENTIFIQUE DE « POITIERS : CAPITALE DE L'EDUCATION »

L'éducation est le second axe structurant du partenariat qui traite des questions d'acquisition, construction et de transmission des savoirs. Ces questions s'inscrivent notamment dans les thématiques de la Maison des sciences de l'homme et de la société (MSHS) qui joue un rôle majeur dans l'animation de la recherche en SHS sur le site. Les thématiques concernent de nombreux enjeux sociétaux comme les mémoires, les langues, les langages, les civilisations, les migrations, la cognition ou les apprentissages.

Axes transversaux entre les partenaires

Le numérique, notamment en lien avec les données et l'IA, se positionne à l'échelle de l'établissement à travers les questionnements scientifiques concernant sa place dans l'éducation

(voir par exemple la chaire IH2EF), les patrimoines et la conservation ou la transmission des savoirs. Les objectifs sont d'exploiter les données, d'ouvrir de nouveaux champs scientifiques, de développer de nouvelles technologies, de transformer les pratiques pédagogiques et d'accélérer l'innovation.

L'UP fait également de la santé un axe scientifique prioritaire interdisciplinaire et transverse dont les travaux doivent répondre à des enjeux locaux et internationaux de premier plan. Le CNRS accompagne cette priorité selon ses orientations stratégiques et son rôle national.

4. INNOVATION, TRANSFERT ET VALORISATION

Deux grands objectifs communs aux partenaires sont (i) de promouvoir les liens entre la recherche académique et le monde socioéconomique en développant les partenariats et (ii) renforcer son offre de soutien au transfert et à la valorisation des résultats de la recherche. En s'appuyant sur les services de l'université de Poitiers dont le SPVR, ceci se traduira par :

- une organisation structurée et mutualisée des process et dispositifs de soutien à la recherche partenariale, au transfert de technologies *via* la SATE PROPULSE (en articulation avec CNRS Innovation), notamment en augmentant la capacité de détection et de montée en maturité des projets puis leur transfert (Licensing) ;
- la mise en place des outils et process facilitant la création de start-ups issues de la recherche, notamment avec l'appui de l'incubateur Neoloji de la SATE PROPULSE ;
- l'ouverture de plateformes de recherche et d'innovation aux partenaires.

5. STRUCTURATION DE LA RECHERCHE ET RESSOURCES HUMAINES

Les établissements partenaires s'engagent à renforcer leur dialogue en matière de recherche et de ressources humaines à travers un dialogue constant aussi bien à l'échelle des UMR copilotées que de manière transverse à travers la promotion de l'interdisciplinarité et la participation à des projets européens. Il s'agit de contribuer à l'identité différenciante de l'université de Poitiers en matière de recherche et innovation.

Les axes d'action :

- soutenir les fédérations de recherche ;
- établir un tableau de bord commun des emplois et des profils par grand secteur thématique pour alimenter une réflexion commune à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences scientifiques ; dans ce cadre, la politique d'incitation aux dispositifs de délégation CNRS et CRCT pour les enseignants-chercheurs tout comme l'ouverture des activités d'enseignement aux chercheurs doit être co-portée ;
- s'accorder sur les thématiques portées par des dispositifs d'attractivité scientifique incluant les chaires de Professeurs juniors.

6. OBJECTIFS STRATEGIQUES 2026–2030

1. Renforcer les signatures scientifiques à travers une politique incitative *via* des financements de thèses positionnés à travers les clusters de thèses interdisciplinaires.
2. Accompagner les chercheurs dans la participation aux programmes de financement européens, en s'appuyant notamment sur l'alliance européenne EC2U et le renforcement de l'accompagnement au dépôt.
3. Accompagner la mutation des recherches avec l'usage des bases de données (centre de ressource) et soutenir l'ouverture des codes et logiciels issus de la recherche

4. Déployer, identifier et communiquer autour du concept de guichet unique pour un accès facilité du chercheur aux unités de service, à la valorisation, à la science ouverte, aux interactions science et société, etc..
5. Articuler la démarche SAPS avec d'autres actions stratégiques de l'établissement (campus promoteur de santé, DDRS, consortium de culture artistique, etc.).
6. Développer et consolider la SATE PROPULSE pour l'accompagnement des chercheurs et créer un écosystème permettant l'identification claire et le déploiement des plateformes de recherche et d'innovation.

7. GOUVERNANCE DU PARTENARIAT

Basée sur :

- un comité de pilotage stratégique CNRS–Université ;
- un suivi annuel des actions ;
- une mutualisation d'un service autour du partenariat et de la valorisation ;
- une articulation avec les stratégies européennes et territoriales.

Le comité pilote le suivi de la mise en œuvre du partenariat, l'identification des projets structurants, la coordination scientifique, le suivi des indicateurs de recherche et d'innovation.

8. POSITION STRATEGIQUE DU VOLET DANS LE COMP

Le CNRS est le partenaire scientifique structurant permettant à l'université de Poitiers de consolider ses priorités scientifiques et de renforcer sa capacité de développement. Le partenariat constitue des leviers :

- de visibilité scientifique ;
- d'attractivité académique ;
- de développement territorial ;
- de participation européenne ;
- de diffusion des connaissances ;
- d'innovation et de transfert.

Il est un élément central du COMP 2026–2030 de l'Université de Poitiers.

9. SIGNATURES

Fait à Poitiers, le 9 juillet 2026

Pour le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
Le Président-directeur général

(signature)

Thierry DAUXOIS

Pour l'Université de Poitiers
La Présidente
(signature)
Virginie LAVAL